

Séance du 29 Novembre 2001

L'an deux mil un le vingt neuf Novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de **GUERLESQUIN**, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul **UGUEN**, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint, M. Rémy LE MEUR, M. Pierre LE DILAVREC, Mme Sylvie GEFFROY, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Jacques TILLY,

Absents : M. Romain QUERE, M. Michel LE ROY, M. Yvon FOLLOROU, M. Tanguy MORVAN.

Procurations : M. Michel LE ROY à M. Daniel FUSTEC, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, M. Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Novembre 2001

Date de Publication : 4 Décembre 2001

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : Création de poste

-Le Maire rappelle les mesures relatives à l'aménagement et la réduction du temps de travail ; au regard des conclusions de la future organisation des services, il indique qu'il s'avère judicieux de créer à compter du 1er Janvier 2002 un poste à temps complet d'agent polyvalent, chargé de l'accueil et de travaux administratifs à la Mairie pour partie de son temps et dont l'autre partie du temps serait affectée à épauler le personnel de l'école du Roudour. La Rémunération de l'intéressé(e) serait basée sur l'échelle indiciaire d'agent administratif Indice brut : 245, Majoré : 262

Le Conseil Municipal , ouï cet exposé , donne à l'unanimité son accord pour la création de ce poste à compter du 1er Janvier 2002 , La Rémunération de l'intéressé(e) sera basée sur l'échelle indiciaire d'agent administratif Indice brut : 245 , Majoré : 262.